



Communiqué de presse

Embargo: 18.4.2024, 8h30

14 Santé

Coûts et financement du système de santé en 2022

Les coûts du système de santé se sont élevés à 91,5 milliards de francs en 2022

En 2022, les coûts du système de santé ont augmenté de 2,5% par rapport à 2021, ce qui représente une hausse inférieure à la tendance des cinq dernières années (+3,2%). Tels sont les derniers résultats de la statistique des coûts et du financement du système de santé établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

En 2022, les coûts du système de santé se sont élevés à 91,5 milliards de francs, soit une augmentation de 2,2 milliards par rapport à l'année précédente. Le rapport entre les coûts de la santé et le produit intérieur brut (PIB) à prix courants a diminué, passant de 12,0% en 2021 à 11,7% en 2022.

Coûts selon le fournisseur

Les trois principaux fournisseurs de prestations sont les hôpitaux (32,6 milliards de francs de dépenses de santé, en hausse de 2,6% par rapport à l'année précédente), les institutions médico-sociales (14,5 milliards, +3%) et les cabinets médicaux (13,7 milliards, +3,2%). Les fournisseurs de prestations dont la contribution a varié de manière significative sont l'État (-11,3%), qui a réduit ses dépenses de prévention, les autres prestataires de services ambulatoires et de soins à domicile (+6,3%) ainsi que le commerce de détail (+6,1%).

Coûts selon la prestation

Si l'on considère les dépenses de santé selon le type de prestation, les statistiques montrent que les soins curatifs stationnaires (19,6 milliards de francs, +2,2% par rapport à l'année précédente), les soins curatifs ambulatoires (19,2 milliards de francs, +2,5%), ainsi que les soins de longue durée et les prestations d'aide (18,4 milliards de francs, +3,4%) représentent ensemble environ 63% des coûts totaux. Les coûts relatifs aux biens de santé (médicaments, consommables, appareils thérapeutiques) ont atteint 14,6 milliards, soit une augmentation de 5,2% par rapport à l'année précédente. À noter que les coûts administratifs se sont accrus de 4,8%, alors que ceux de la prévention ont diminué de 9%. Cette diminution s'explique principalement par le fait que les cantons ont réduit en 2022 leurs dépenses pour l'achat de matériel médical et de vaccins.

Coûts selon le régime de financement

L'assurance-maladie obligatoire (34,5 milliards de francs, +3,8% par rapport à l'année précédente), l'État (20,3 milliards, montant pratiquement inchangé par rapport à l'année précédente) et les

ménages (19,7 milliards, +3,9%) sont les trois principaux agents économiques (environ 80% du total) qui supportent les coûts des prestations de santé.

Leur participation au financement varie en fonction du type de prestation. Si l'on considère certaines prestations et les principaux régimes de financement qui leur sont associés, on constate que les coûts des biens de santé sont couverts principalement par l'assurance-maladie obligatoire (57%) et par les ménages (27,5%). Un peu plus de trois quarts (78%) des coûts des soins curatifs stationnaires sont financés par l'État (47%) et par l'assurance-maladie obligatoire (31%), alors que les coûts des soins curatifs ambulatoires sont couverts à raison de 86% par l'assurance-maladie obligatoire (52%) et les ménages (34%). Les coûts liés aux traitements de longue durée et aux prestations d'aide sont quant à eux couverts à parts égales (environ 30% chacun) par l'État et les ménages, à raison de 17% par l'assurance-maladie obligatoire et de 20% par les autres assurances sociales (AVS, AI, AC, AMC).

Coûts selon le groupe d'âge et le sexe

En 2022, 52% des coûts du système de santé étaient imputables à des personnes âgées de 61 ans ou plus. Les coûts sont systématiquement plus élevés pour les femmes (55% des coûts totaux) que pour les hommes, sauf dans certains groupes d'âge (de 0 à 10 ans et de 56 à 75 ans). Cette différence s'explique principalement par les prestations dont bénéficient les femmes pendant les années de procréation ou pendant la période de la ménopause et par la prédominance numérique des femmes, en particulier dans les groupes d'âge les plus élevés. Ce constat se confirme au fil du temps.

Financement du système de santé

En 2022, le financement du système de santé a atteint 92,9 milliards de francs. 32% de ce montant provient de l'État, 5% des entreprises et 60% des ménages. La part résiduelle correspond aux sources de financement inconnues. La part financée par les ménages équivaut à des dépenses mensuelles de 526 francs par personne. Ce montant se compose pour respectivement 264 et 68 francs des primes de l'assurance-maladie obligatoire et des assurances complémentaires, pour 50 francs de la participation aux coûts pris en charge par les assurances et pour 138 francs de la part payée directement par les ménages. Le montant résiduel fait référence aux dons payés par les ménages. La différence entre le montant total des sources de financement et les coûts du système de santé est généralement due à un excédent de financement associé aux assurances (assurance-maladie obligatoire et assurances complémentaires). Seules les assurances complémentaires ont enregistré un excédent de financement en 2022.

La statistique des coûts et du financement du système de santé

La statistique des coûts et du financement du système de santé (révisée pour la dernière fois en 2022) est une statistique de synthèse établie par l'OFS à partir de différentes sources. Elle permet d'évaluer chaque année les coûts de production, les dépenses et le financement des biens et services du système de santé suisse. La statistique s'appuie sur la méthodologie internationale du système de comptes de la santé SCS (Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE], Eurostat, Organisation mondiale de la santé [OMS] [2011], A System of Health Accounts, Publications OCDE).

Les sources et les méthodes de la statistique des coûts et du financement du système de santé ont été revues et optimisées en 2022, de sorte qu'il a fallu ajuster certains résultats déjà publiés. La statistique a fait l'objet de nouvelles améliorations (optimisations et correction des erreurs) en 2023. Les chiffres présentés dans le présent communiqué correspondent aux résultats révisés, y compris pour les années précédentes. La publication est accompagnée d'un document méthodologique présentant en détail les améliorations apportées.

Renseignements

Stefano Puddu, OFS, Section Services de santé, tél.: +41 58 465 71 00,

e-mail: stefano.puddu@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2024-0180

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

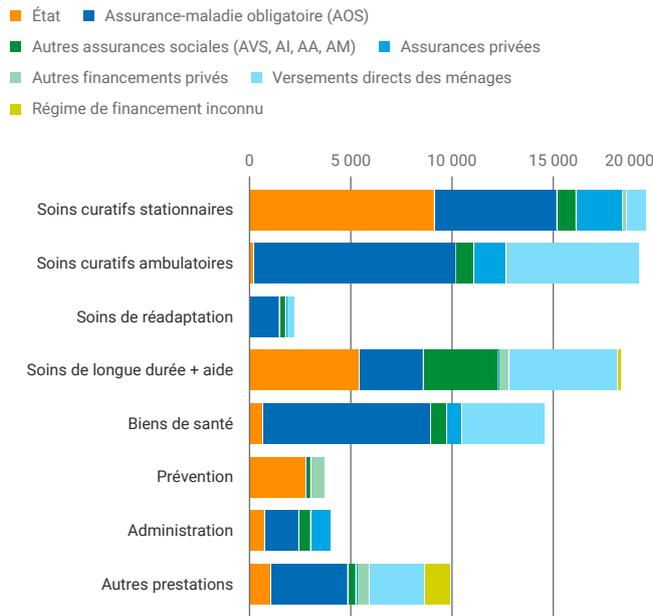
L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a eu accès aux informations statistiques contenues dans le présent communiqué de presse, de manière limitée, contrôlée et sous embargo, trois jours ouvrables avant leur mise à disposition du public.

T1 Coûts du système de santé

	En millions de francs			Part			Variations en %	
	2017	2021	2022	2017	2021	2022	2021-2022	2017-2022
Fournisseur de prestations - total	78 128	89 234	91 482	100,0	100,0	100,0	2,5	3,2
Hôpitaux	28 918	31 818	32 639	37,0	35,7	35,7	2,6	2,5
Institutions médico-sociales	13 232	14 068	14 487	16,9	15,8	15,8	3,0	1,8
Cabinets médicaux	11 689	13 235	13 654	15,0	14,8	14,9	3,2	3,2
Cabinets et cliniques dentaires	3 793	4 079	4 022	4,9	4,6	4,4	-1,4	1,2
Autres prestataires de services ambulatoires et de soins à domicile	5 641	6 714	7 137	7,2	7,5	7,8	6,3	4,8
Prestataires de services auxiliaires	1 970	2 698	2 668	2,5	3,0	2,9	-1,1	6,3
Commerce de détail	7 242	8 016	8 509	9,3	9,0	9,3	6,1	3,3
Organisations à but non lucratif, ONG	988	1 117	1 261	1,3	1,3	1,4	12,9	5,0
État comme prestataire de services	1 214	3 667	3 254	1,6	4,1	3,6	-11,3	21,8
Assurances comme prestataires de services	2 830	3 307	3 426	3,6	3,7	3,7	3,6	3,9
Reste du monde (importations)	612	513	424	0,8	0,6	0,5	-17,3	-7,1
Prestation - total	78 128	89 234	91 482	100,0	100,0	100,0	2,5	3,2
Soins curatifs stationnaires	18 564	19 165	19 580	23,8	21,5	21,4	2,2	1,1
Soins curatifs ambulatoires	16 975	18 776	19 248	21,7	21,0	21,0	2,5	2,5
Soins de réadaptation	1 742	2 131	2 190	2,2	2,4	2,4	2,8	4,7
Soins de longue durée + aide	16 291	17 751	18 360	20,9	19,9	20,1	3,4	2,4
Biens de santé	12 315	13 845	14 559	15,8	15,5	15,9	5,2	3,4
Prévention	1 394	4 046	3 682	1,8	4,5	4,0	-9,0	21,4
Administration	3 394	3 786	3 967	4,3	4,2	4,3	4,8	3,2
Autres prestations	7 454	9 734	9 895	9,5	10,9	10,8	1,7	5,8
Régime de financement - total	78 128	89 234	91 482	100,0	100,0	100,0	2,5	3,2
État	16 262	20 206	20 317	20,8	22,6	22,2	0,6	4,6
Assurance-maladie obligatoire (AOS)	29 471	33 241	34 504	37,7	37,3	37,7	3,8	3,2
Autres assurances sociales (AVS, AI, AA, AM)	7 472	7 826	7 826	9,6	8,8	8,6	0,0	0,9
Assurances privées	5 410	5 563	5 733	6,9	6,2	6,3	3,0	1,2
Autres financements privés	1 449	1 805	2 007	1,9	2,0	2,2	11,2	6,7
Versements directs des ménages	16 908	18 997	19 744	21,6	21,3	21,6	3,9	3,1
Régime de financement inconnu	1 156	1 596	1 350	1,5	1,8	1,5	-15,4	3,2
Coûts de la santé, en % du PIB	11,4	12,0	11,7					
Produit intérieur brut	684 558	743 330	781 460					

Coûts du système de santé selon la prestation et le régime de financement, en 2022

Millions de francs



État des données: 31.03.2024

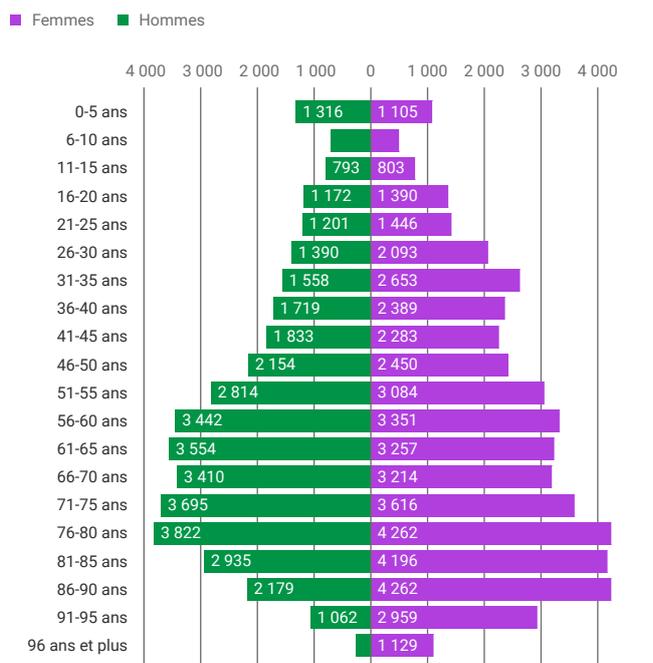
Source: OFS – Coûts et financement du système de santé (COU)

gr-f-14.05.05

© OFS 2024

Coûts du système de santé selon la classe d'âge et le sexe, en 2022

Millions de francs



État des données: 31.03.2024

Source: OFS – Coûts et financement du système de santé (COU)

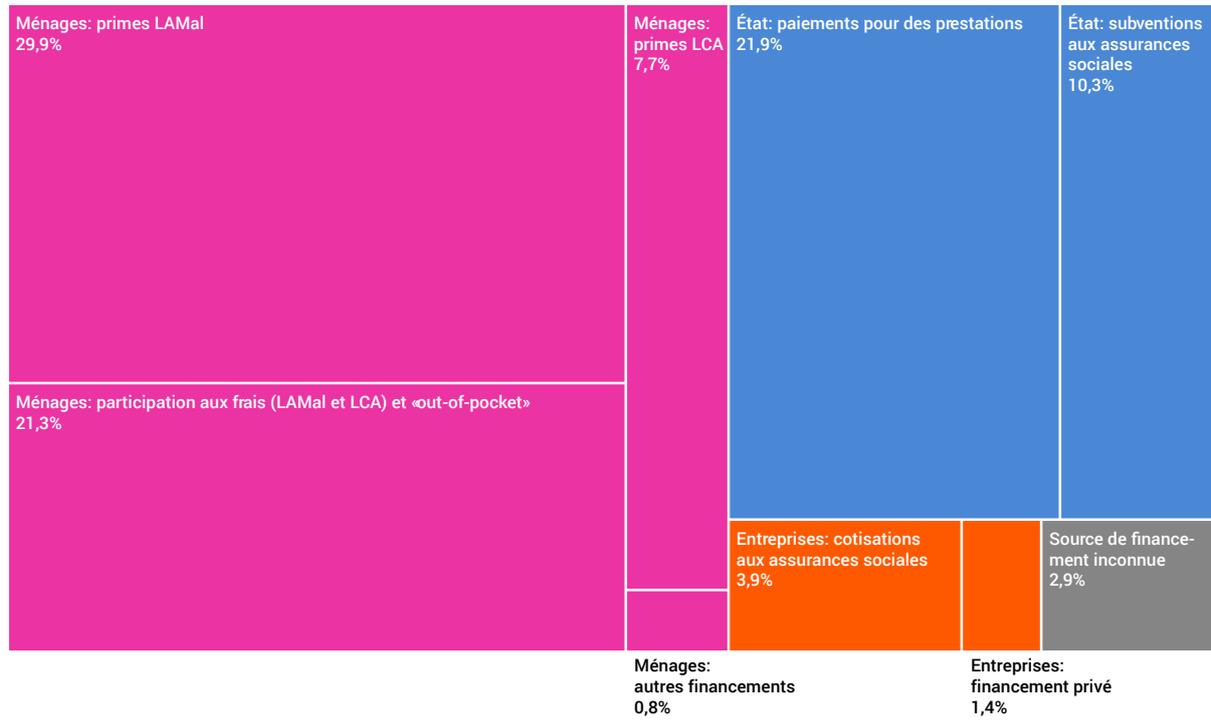
gr-f-14.05.04

© OFS 2024

Financement du système de santé selon la source, en 2022

En francs par mois et par habitant

Total 882 francs



État des données: 31.03.2024

Source: OFS – Coûts et financement du système de santé (COU)

© OFS 2024